

# POURQUOI J'APPARTIENS À LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

Totalement engagé pour ce 1<sup>er</sup> canton, je suis aussi membre de la Majorité départementale qui dirige le Conseil général : 37 conseillers généraux, autour d'André Vezinhet, qui inscrivent le développement de leur canton dans le cadre plus vaste d'un vrai projet départemental. Huit grands engagements nous réunissent tous et me permettent de garantir ceux que je prends devant vous pour Montpellier et son cœur de ville.



André Vezinhet  
Député  
Président de Conseil  
général de l'Hérault

« Depuis 1998, j'ai l'honneur de présider l'Assemblée départementale et de mettre en œuvre le projet dont les quelques lignes ci-contre donnent l'esprit. Pour le poursuivre, j'ai besoin de compter sur une équipe où chacun travaille à conjuguer l'intérêt de son canton à celui de tout le département. Michel Guibal est de ceux-là. En grand expert du droit des marchés publics, il s'est vite imposé comme le Président de la Commission des finances. Tant pour les Montpelliérains de ce 1<sup>er</sup> canton que pour tous les Héraultais, Michel Guibal sera un des hommes clefs de la prochaine Assemblée départementale. »

## De l'emploi, oui. Mais de l'emploi DURABLE

Le Département agit sur 2 leviers pour que la création d'emplois ne soit pas de la création de précarité : l'insertion professionnelle (le Conseil général est au carrefour des RMI, RMA, etc.) et la mobilisation des acteurs économiques.

## Donner DES COUPS DE POUCE à notre économie

C'est avec cet état d'esprit que le Conseil général crée ses zones d'activité, qu'il gère ses 7 ports départementaux, qu'il soutient les efforts de modernisation agricole et qu'il aide au nouveau souffle de notre tourisme.

## Une nouvelle GÉNÉRATION de collèges

Les usines à savoir qui deviennent des fabriques à désespoir, c'est fini ! 600 élèves maxi, l'aide aux disciplines artistiques, l'introduction du multimédia, un transport scolaire garanti à chacun... voilà à quoi sert un Conseil général !

## Le Département: IL N'Y A PAS D'ÂGE pour en bénéficier

L'aide sociale, c'est l'essentiel du budget du Conseil général. Certains départements le font à contrecœur. Pas nous dans l'Hérault ! Protection de l'enfance et de la famille, versement de l'APA aux personnes âgées, construction ou rénovation d'établissements pour prévenir ou accompagner la dépendance, développement des actions de santé publique... ici, le Conseil général agit à tous les âges de la vie.

## Tout le monde à intérêt à L'ÉQUILIBRE

Aide au tramway par ci, extension du haut-débit par là, pistes cyclables entre les deux, soutien au logement social partout... quand il aménage le territoire, le Conseil général veille à lui garder un équilibre indispensable pour que les Héraultais avancent ensemble.

## Rien sans LES COMMUNES

Le Département continuera à subventionner des projets dans les 343 villes et villages de l'Hérault.

## Parce que L'ÉPANOUISSEMENT, c'est essentiel

Non, il ne va pas de soi pour un Conseil général d'organiser 1 000 manifestations sportives par an, d'ouvrir de nouveaux lieux au spectacle vivant, d'alimenter toutes les bibliothèques de son territoire... mais c'est le choix de la Majorité départementale.

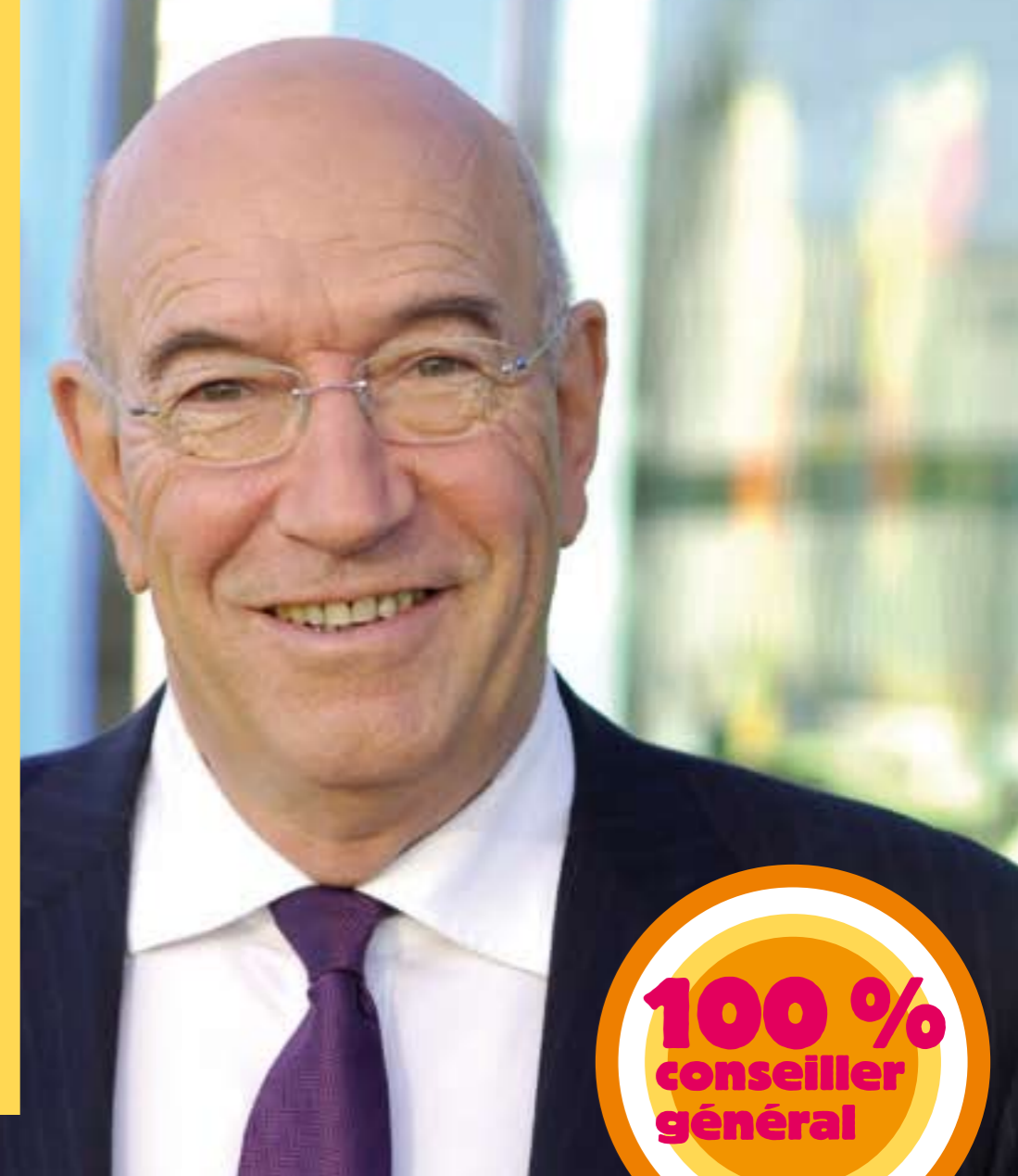
# INFOS

● **Pour me contacter**  
[guibal.michel@wanadoo.fr](mailto:guibal.michel@wanadoo.fr)

● **Meeting de soutien**  
Salle Rabelais vendredi 7 mars 19h  
en présence de  
Hélène Mandroux, André Vezinhet,  
Georges Frêche, Robert Navarro, Henri Talvat

## Madame, Monsieur

Conseiller général sortant de ce 1<sup>er</sup> canton de Montpellier, j'ai choisi de me présenter au renouvellement de ce seul et unique mandat. En effet, libre de tout autre engagement, mais riche de mon expérience municipale, je voudrais consacrer toute mon énergie d'élu à ce cœur de ville que j'habite moi-même depuis toujours. Je ne conçois ce rôle, vous vous en doutez, que dans la plus étroite collaboration avec celle dont je fus le 1<sup>er</sup> adjoint pendant quatre ans. Toujours à 100 % avec Hélène Mandroux, je serai donc plus que jamais, si vous le décidez, votre conseiller général à 100 %.



100 %  
conseiller  
général

## Suppléante Sophie Boniface-Pascal

Aujourd'hui retraitée de l'Éducation nationale, Sophie Boniface-Pascal fut une incessante militante du sport. D'abord comme professeur agrégé d'Éducation Physique et Sportive (aux lycées J. Guesde et G. Clémenceau) puis responsable de la cellule EPS à l'inspection académique et enfin comme Directrice du sport scolaire dans l'Hérault. En 2001, elle rejoint l'équipe municipale où elle fut adjointe au sport, déléguée au centre-ville et maintenant Présidente de la Régie des Maisons pour tous.



ÉLECTIONS CANTONALES 9 ET 16 MARS 2008  
1<sup>ER</sup> CANTON DE MONTPELLIER



Parti  
socialiste

Majorité  
Départementale

# Le Département au cœur de sa capitale

Pendant les 7 années écoulées, j'ai agi pour que le Conseil général participe aux grands équipements qui comptent pour Montpellier. Les quartiers du centre en ont particulièrement bénéficié. Et je m'engage concrètement à poursuivre en ce sens au cours d'un nouveau mandat.

## Courreau/Gambetta



### C'est fait !

- Le réaménagement du Boulevard du Jeu de Paume
- Le nouveau Plan Cabanne
- L'installation des marchés (Plan Cabanne et Salengro)

### Je m'y engage pour les 6 ans à venir

- La restauration immobilière
- La 3<sup>e</sup> ligne de tram

## Écusson



### C'est fait !

- La piétonnisation du centre-ville
- Le nouveau Musée Fabre
- L'aménagement de la Panacée
- La restauration immobilière

### Je m'y engage pour les 6 ans à venir

- La poursuite des réhabilitations immobilières (avec création de logements)
- Les efforts pour les écoles, y compris la Calandreta Candola

## Écusson

## Comédie/Gare



### C'est fait !

- La 2<sup>e</sup> ligne de tram et la plate-forme de jonction avec la 1<sup>e</sup> ligne
- La rénovation de l'Opéra Comédie
- Le lancement de la nouvelle gare SNCF
- L'installation du nouvel Office de Tourisme et du nouveau commissariat de police

### Je m'y engage pour les 6 ans à venir

- la 3<sup>e</sup> ligne de tram
- L'animation du cœur de ville (en collaboration avec la CCI et la Ville)

## Comédie

## Gare

## Courreau

## Renouvier

## Gambetta

## Clémenceau/Renouvier

### C'est fait !

- La création du Parc Clémenceau
- La réhabilitation de l'Église St Denis (dont la fresque)
- Les travaux de rénovation sur le collège et le lycée Clémenceau



### Je m'y engage pour les 6 ans à venir

- L'aménagement pour une meilleure fluidité de l'axe St Denis - Place du 8 mai
- La réhabilitation immobilière
- Accompagner au mieux le déménagement du Lycée de la Méditerranée

## Clémenceau

## Rondelet

## Berthelot

## Rondelet/Berthelot

### C'est fait !

- Le lancement de la ZAC du Nouveau St Roch
- La 2<sup>e</sup> ligne de tram



### Je m'y engage pour les 6 ans à venir

- La naissance d'un vrai quartier sur le Nouveau St Roch (1500 à 2000 logements et des équipements culturels)
- La création du Parc René Dumont (1,5 ha)
- La réhabilitation immobilière.

# Le Conseil général, au plus près des Montpelliérains

Dans un contexte économique difficile et confrontées à une croissance démographique record, les collectivités doivent se montrer à la hauteur de leurs responsabilités sociales. C'est le choix des conseillers généraux de la Majorité départementale. Ainsi, sur une année (chiffres 2006), on pouvait notamment compter sur Montpellier :

- plus de 5 000 bénéficiaires d'une action d'insertion dans le cadre du RMI
- plus de 3 000 familles montpelliéraines ayant touché une aide du Fonds de solidarité logement
- 3 500 personnes âgées bénéficiaires de l'APA, soit 15 millions d'euros versés pour le maintien à domicile ou l'accueil en établissement
- 1 770 personnes handicapées aidées à domicile (aide ménagère, portage de repas, transport...) ou admises en établissement spécialisé
- 450 enfants et 120 familles suivis au titre de l'aide sociale à l'enfance.

Demain comme hier, les Montpelliérains devront pouvoir compter sur l'intervention du Conseil général.

2001-2007

## 1 million d'euros par an pour le 1<sup>er</sup> canton

Pendant mon mandat, j'ai obtenu **7.300.000 €** pour notre canton.

**440.000 €** pour le logement

**60.000 €** pour les anciens combattants

**20.000 €** en contrat de territoire

**600.000 €** pour la scolarité

**1.100.000 €** versés à des associations à but social

**850.000 €** pour l'économie et l'insertion :

**390.000 €** pour l'environnement

**3.100.000 €** pour le développement culturel

**470.000 €** pour la jeunesse et le sport

**270.000 €** pour la voirie et le patrimoine